



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis?q=idweb:25-16897>

Département(s) de publication : **60**

Annonce n° **25-16897**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Conseil Général de l'Oise

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : FOURNITURE DE PIÈCES DÉTACHÉES ET PRESTATIONS DE RÉPARATION ET D'ENTRETIEN POUR VÉHICULES LÉGERS (VL) ET VÉHICULES UTILITAIRES LÉGERS (VUL) DU DÉPARTEMENT DE L'OISE

Description : L'accord-cadre a pour objet la fourniture de pièces détachées et les prestations de réparation et d'entretien pour les véhicules légers (VL) et véhicules utilitaires légers (VUL) du département de l'Oise. A ce titre, l'accord-cadre concerne : - la fourniture de pièces détachées neuves d'origine constructeur et de pièces équivalentes agréées par la marque, - la fourniture d'accessoires automobiles, - la fourniture de consommables, - les prestations d'entretien et de réparation, -A titre exceptionnel, des opérations de dépannage.

Identifiant de la procédure : a86c0481-36c5-492d-94dd-c6db9d032024

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : L'accord-cadre est passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-1 et 2 et R. 2124-1 et 2-1° et R. 2161-1 à -5 du Code de la commande publique. Il s'agit d'accords-cadres passés en lots séparés conformément aux articles L2113-10 et R2113-1 du Code de la commande publique et exécutés par l'émission de bons de commande en application des articles L2125-1-1° et R2162-1 à 6 et R2162-13 et 14 dudit code. Il s'agit, pour chaque lot, d'un accord-cadre conclu avec un seul opérateur économique. Chaque lot de l'accord-cadre, exécuté par l'émission de bons de commande, est conclu pour une durée totale de 48 mois à compter de sa date de notification (périodes de reconduction comprises). La période initiale de l'accord-cadre est de 12 mois à compter de sa date de notification.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34300000 Pièces détachées et accessoires pour véhicules et moteurs de véhicules

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50100000 Services de réparation et d'entretien de véhicules et d'équipements associés et services connexes

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Oise (FRE22)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 930,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,272,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Fourniture de pièces détachées pour les véhicules légers (VL) et utilitaires légers (VUL) de marque RENAULT

Description : Les caractéristiques techniques des prestations sont définies dans le cahier des clauses techniques particulières commun à l'ensemble des lots.

Identifiant interne : 24-DPL-AH-15-1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34300000 Pièces détachées et accessoires pour véhicules et moteurs de véhicules

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Oise (FRE22)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 600,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 800,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : La valeur indiquée au 2.1.3 correspond au montant HT estimé de l'accord-cadre tous lots confondus sur sa durée totale (48 mois périodes de reconduction comprises). La valeur indiquée au 5.1.5 correspond au montant HT estimé du lot 1 sur sa durée totale (48 mois périodes de reconduction comprises). La valeur maximale de l'accord-cadre indiquée au 2.1.3 correspond au montant maximum de l'accord-cadre tous lots confondus sur sa durée totale (48 mois, périodes de reconduction comprises). La valeur maximale de l'accord-cadre indiquée au 5.1.5 et au 6.1 correspond au montant maximum du lot 1 de l'accord-cadre sur sa durée totale (48 mois, périodes de reconduction comprises). Il est précisé que l'accord-cadre peut être consulté dans le respect des secrets protégés par la loi selon les modalités suivantes : - par consultation gratuite (sur rendez-vous) dans les locaux du Conseil départemental de l'Oise à l'adresse suivante : Département de l'Oise DGAFM - direction de l'achat public, Village Mykonos - Bâtiment A Hervé CARLIER - 36 Avenue Salvador Allende 60000 Beauvais ; par délivrance d'une copie sur support papier dans les conditions définies à l'art. R.311-11 du Code des relations entre le public et l'administration ; - par courrier électronique et sans frais. Les demandes sont à formuler auprès du Conseil départemental de l'Oise. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier CS 81114, 80011 Amiens Cedex 01 - tél : 03.22.33.61.70 - télécopieur : 03.22.33.61.71 - courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr - adresse internet : <http://amiens.tribunal-administratif.fr>. Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier CS 81114, 80011 Amiens Cedex 01 - tél: 03.22.33.61.70 - télécopieur : 03.22.33.61.71 - courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr - adresse internet : <http://amiens.tribunal-administratif.fr>. Peuvent être formés devant la juridiction visée à la rubrique ci-dessus : un référé pré-contractuel jusqu'à la signature du contrat conformément à l'article L551.1 et suivants du code de justice administrative (CJA). - un référé contractuel à compter de la signature de l'accord-cadre et dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution conformément à l'article L551-13 et suivants du CJA. - un recours en contestation de la validité de l'accord-cadre, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 "Tarn et Garonne" dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Prix : 70 points

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique : 25 points

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement durable

Description : Développement durable : 5 points

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Pour attribuer chaque lot de l'accord-cadre au candidat dont l'offre sera économiquement la plus avantageuse, les offres sont appréciées en fonction des critères pondérés suivants : 1. Prix sur 70 points, 2. Valeur technique sur 25 points, 3. Développement durable sur 5 points.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Peuvent être formés devant la juridiction visée à la rubrique ci-dessous : un référé pré-contractuel jusqu'à la signature du contrat conformément à l'article L551.1 et suivants du code de justice administrative (CJA). - un référé contractuel à compter de la signature de l'accord-cadre et dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution conformément à l'article L551-13 et suivants du CJA. - un recours en contestation de la validité de l'accord-cadre, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 "Tarn et Garonne" dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Amiens

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Conseil Général de l'Oise

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Conseil Général de l'Oise

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif d'Amiens

Organisation qui signe le marché : Conseil Général de l'Oise

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Fourniture de pièces détachées pour les véhicules légers (VL) et utilitaires légers (VUL) de marque CITROEN et PEUGEOT

Description : Les caractéristiques techniques des prestations sont définies dans le cahier des clauses techniques particulières commun à l'ensemble des lots

Identifiant interne : 24-DPL-AH-15-2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 34300000 Pièces détachées et accessoires pour véhicules et moteurs de véhicules

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Oise (FRE22)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 240,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 320,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : La valeur indiquée au 2.1.3 correspond au montant HT estimé de l'accord-cadre tous lots confondus sur sa durée totale (48 mois périodes de reconduction comprises). La valeur indiquée au 5.1.5 correspond au montant HT estimé du lot 2 sur sa durée totale (48 mois périodes de reconduction comprises). La valeur maximale de l'accord-cadre indiquée au 2.1.3 correspond au montant maximum de l'accord-cadre tous lots confondus sur sa durée totale (48 mois, périodes de reconduction comprises). La valeur maximale de l'accord-cadre indiquée au 5.1.5 et au 6.2 correspond au montant maximum du lot 2 de l'accord-cadre sur sa durée totale (48 mois, périodes de reconduction comprises). Il est précisé que l'accord-cadre peut être consulté dans le respect des secrets protégés par la loi selon les modalités suivantes : - par consultation gratuite (sur rendez-vous) dans les locaux du Conseil départemental de l'Oise à l'adresse suivante : Département de l'Oise DGAFM - direction de l'achat public, Village Mykonos - Bâtiment A Hervé CARLIER - 36 Avenue Salvador Allende 60000 Beauvais ; par délivrance d'une copie sur support papier dans les conditions définies à l'art. R.311-11 du Code des relations entre le public et l'administration ; - par courrier électronique et sans frais. Les demandes sont à formuler auprès du Conseil départemental de l'Oise. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier CS 81114, 80011 Amiens Cedex 01 - tél : 03.22.33.61.70 - télécopieur : 03.22.33.61.71 - courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr - adresse internet : <http://amiens.tribunal-administratif.fr>. Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier CS 81114, 80011 Amiens Cedex 01 - tél: 03.22.33.61.70 - télécopieur : 03.22.33.61.71 - courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr - adresse internet : <http://amiens.tribunal-administratif.fr>. Peuvent être formés devant la juridiction visée à la rubrique ci-dessus : un référé pré-contractuel jusqu'à la signature du contrat conformément à l'article L551.1 et suivants du code de justice administrative (CJA). - un référé contractuel à compter de la signature de l'accord-cadre et dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution conformément à l'article L551-13 et suivants du CJA. - un recours en contestation de la validité de l'accord-cadre, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 "Tarn et Garonne" dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Prix : 70 points

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique : 25 points

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement durable

Description : Développement durable : 5 points

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Pour attribuer chaque lot de l'accord-cadre au candidat dont l'offre sera économiquement la plus avantageuse, les offres sont appréciées en fonction des critères pondérés suivants : 1. Prix sur 70 points, 2. Valeur technique sur 25 points, 3. Développement durable sur 5 points.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Peuvent être formés devant la juridiction visée à la rubrique ci-dessous : un référé pré-contractuel jusqu'à la signature du contrat conformément à l'article L551.1 et suivants du code de justice administrative (CJA). - un référé contractuel à compter de la signature de l'accord-cadre et dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution conformément à l'article L551-13 et suivants du CJA. - un recours en contestation de la validité de l'accord-cadre, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 "Tarn et Garonne" dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Amiens

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Conseil Général de l'Oise

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Conseil Général de l'Oise

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif d'Amiens

Organisation qui signe le marché : Conseil Général de l'Oise

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Prestations de réparation et d'entretien pour les véhicules légers (VL) et utilitaires légers (VUL) de marque RENAULT

Description : Les caractéristiques techniques des prestations sont définies dans le cahier des clauses techniques particulières commun à l'ensemble des lots.

Identifiant interne : 24-DPL-AH-15-3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nature supplémentaire du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 50100000 Services de réparation et d'entretien de véhicules et d'équipements associés et services connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 34300000 Pièces détachées et accessoires pour véhicules et moteurs de véhicules

Options :

Description des options : Conformément aux dispositions de l'article R2122-7 du Code de la commande publique, des prestations de services similaires au marché public pourront être réalisées.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Oise (FRE22)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 50,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 80,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : La valeur indiquée au 2.1.3 correspond au montant HT estimé de l'accord-cadre tous lots confondus sur sa durée totale (48 mois périodes de

reconduction comprises). La valeur indiquée au 5.1.5 correspond au montant HT estimé du lot 3 sur sa durée totale (48 mois périodes de reconduction comprises). La valeur maximale de l'accord-cadre indiquée au 2.1.3 correspond au montant maximum de l'accord-cadre tous lots confondus sur sa durée totale (48 mois, périodes de reconduction comprises). La valeur maximale de l'accord-cadre indiquée au 5.1.5 et au 6.3 correspond au montant maximum du lot 3 de l'accord-cadre sur sa durée totale (48 mois, périodes de reconduction comprises). Il est précisé que l'accord-cadre peut être consulté dans le respect des secrets protégés par la loi selon les modalités suivantes : - par consultation gratuite (sur rendez-vous) dans les locaux du Conseil départemental de l'Oise à l'adresse suivante : Département de l'Oise DGAFM - direction de l'achat public, Village Mykonos - Bâtiment A Hervé CARLIER - 36 Avenue Salvador Allende 60000 Beauvais ; par délivrance d'une copie sur support papier dans les conditions définies à l'art. R.311-11 du Code des relations entre le public et l'administration ; - par courrier électronique et sans frais. Les demandes sont à formuler auprès du Conseil départemental de l'Oise. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier CS 81114, 80011 Amiens Cedex 01 - tél : 03.22.33.61.70 - télécopieur : 03.22.33.61.71 - courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr - adresse internet : <http://amiens.tribunal-administratif.fr>. Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier CS 81114, 80011 Amiens Cedex 01 - tél: 03.22.33.61.70 - télécopieur : 03.22.33.61.71 - courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr - adresse internet : <http://amiens.tribunal-administratif.fr>. Peuvent être formés devant la juridiction visée à la rubrique ci-dessus : un référé pré-contractuel jusqu'à la signature du contrat conformément à l'article L551.1 et suivants du code de justice administrative (CJA). - un référé contractuel à compter de la signature de l'accord-cadre et dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution conformément à l'article L551-13 et suivants du CJA. - un recours en contestation de la validité de l'accord-cadre, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 "Tarn et Garonne" dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Prix : 70 points

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique : 25 points

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement durable

Description : Développement durable : 5 points

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Pour attribuer chaque lot de l'accord-cadre au candidat dont l'offre sera

économiquement la plus avantageuse, les offres sont appréciées en fonction des critères pondérés suivants : 1. Prix sur 70 points, 2. Valeur technique sur 25 points, 3. Développement durable sur 5 points.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Peuvent être formés devant la juridiction visée à la rubrique ci-dessous : un référé pré-contractuel jusqu'à la signature du contrat conformément à l'article L551.1 et suivants du code de justice administrative (CJA). - un référé contractuel à compter de la signature de l'accord-cadre et dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution conformément à l'article L551-13 et suivants du CJA. - un recours en contestation de la validité de l'accord-cadre, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 "Tarn et Garonne" dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Amiens

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Conseil Général de l'Oise

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Conseil Général de l'Oise

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif d'Amiens

Organisation qui signe le marché : Conseil Général de l'Oise

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Prestations de réparation et d'entretien pour les véhicules légers (VL) et utilitaires légers (VUL) de marque CITROEN

Description : Les caractéristiques techniques des prestations sont définies dans le cahier des clauses techniques particulières commun à l'ensemble des lots.

Identifiant interne : 24-DPL-AH-15-4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nature supplémentaire du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 50100000 Services de réparation et d'entretien de véhicules et d'équipements associés et services connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 34300000 Pièces détachées et accessoires pour véhicules et moteurs de véhicules

Options :

Description des options : Conformément aux dispositions de l'article R2122-7 du Code de la commande publique, des prestations de services similaires au marché public pourront être réalisées.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Oise (FRE22)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 20,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 40,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : La valeur indiquée au 2.1.3 correspond au montant HT estimé de l'accord-cadre tous lots confondus sur sa durée totale (48 mois périodes de reconduction comprises). La valeur indiquée au 5.1.5 correspond au montant HT estimé du lot 4 sur sa durée totale (48 mois périodes de reconduction comprises). La valeur maximale de l'accord-cadre indiquée au 2.1.3 correspond au montant maximum de l'accord-cadre tous lots confondus sur sa durée totale (48 mois, périodes de reconduction comprises). La valeur maximale de l'accord-cadre indiquée au 5.1.5 et au 6.4 correspond au montant maximum du lot 4 de l'accord-cadre sur sa durée totale (48 mois, périodes de reconduction comprises). Il est précisé que l'accord-cadre peut être consulté dans le respect des secrets protégés par la loi selon les modalités suivantes : - par consultation gratuite (sur rendez-vous) dans les locaux du Conseil départemental de l'Oise à l'adresse suivante : Département de l'Oise DGAFM - direction de l'achat public, Village Mykonos - Bâtiment A Hervé CARLIER - 36 Avenue Salvador Allende 60000 Beauvais ; par délivrance d'une copie sur support papier dans les conditions définies à l'art. R.311-11 du Code des relations entre le public et l'administration ; - par courrier électronique et sans frais. Les demandes sont à formuler auprès du Conseil départemental de l'Oise. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier CS 81114, 80011 Amiens Cedex 01 - tél : 03.22.33.61.70 - télécopieur : 03.22.33.61.71 - courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr - adresse internet : <http://amiens.tribunal-administratif.fr>. Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier CS 81114, 80011 Amiens Cedex 01 - tél: 03.22.33.61.70 - télécopieur : 03.22.33.61.71 - courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr - adresse internet : <http://amiens.tribunal-administratif.fr>. Peuvent être formés devant la juridiction visée à la rubrique ci-dessus : un référé pré-contractuel jusqu'à la signature du contrat conformément à l'article L551.1 et suivants du code de justice administrative (CJA). - un référé contractuel à compter de la signature de l'accord-cadre et dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution conformément à l'article

L551-13 et suivants du CJA. - un recours en contestation de la validité de l'accord-cadre, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 "Tarn et Garonne" dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Prix : 70 points

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique : 25 points

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement durable

Description : Développement durable : 5 points

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Pour attribuer chaque lot de l'accord-cadre au candidat dont l'offre sera économiquement la plus avantageuse, les offres sont appréciées en fonction des critères pondérés suivants : 1. Prix sur 70 points, 2. Valeur technique sur 25 points, 3. Développement durable sur 5 points.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Peuvent être formés devant la juridiction visée à la rubrique ci-dessous : un référé pré-contractuel jusqu'à la signature du contrat conformément à l'article L551.1 et suivants du code de justice administrative (CJA). - un référé contractuel à compter de la signature de l'accord-cadre et dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution conformément à l'article L551-13 et suivants du CJA. - un recours en contestation de la validité de l'accord-cadre, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 "Tarn et Garonne" dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Amiens

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Conseil Général de l'Oise

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Conseil Général de l'Oise

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif d'Amiens

Organisation qui signe le marché : Conseil Général de l'Oise

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Prestations de réparation et d'entretien pour les véhicules légers (VL) et utilitaires légers (VUL) de marque PEUGEOT

Description : Les caractéristiques techniques des prestations sont définies dans le cahier des clauses techniques particulières commun à l'ensemble des lots.

Identifiant interne : 24-DPL-AH-15-5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nature supplémentaire du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 50100000 Services de réparation et d'entretien de véhicules et d'équipements associés et services connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 34300000 Pièces détachées et accessoires pour véhicules et moteurs de véhicules

Options :

Description des options : Conformément aux dispositions de l'article R2122-7 du Code de la commande publique, des prestations de services similaires au marché public pourront être réalisées.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Oise (FRE22)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 20,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 32,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : La valeur indiquée au 2.1.3 correspond au montant HT estimé de l'accord-cadre tous lots confondus sur sa durée totale (48 mois périodes de reconduction comprises). La valeur indiquée au 5.1.5 correspond au montant HT estimé du lot 5 sur sa durée totale (48 mois périodes de reconduction comprises). La valeur maximale de l'accord-cadre indiquée au 2.1.3 correspond au montant maximum de l'accord-cadre tous lots confondus sur sa durée totale (48 mois, périodes de reconduction comprises). La valeur maximale de l'accord-cadre indiquée au 5.1.5 et au 6.5 correspond au montant maximum du lot 5 de l'accord-cadre sur sa durée totale (48 mois, périodes de reconduction comprises). Il est précisé que l'accord-cadre peut être consulté dans le respect des secrets protégés par la loi selon les modalités suivantes : - par consultation gratuite (sur rendez-vous) dans les locaux du Conseil départemental de l'Oise à l'adresse suivante : Département de l'Oise DGAFM - direction de l'achat public, Village Mykonos - Bâtiment A Hervé CARLIER - 36 Avenue Salvador Allende 60000 Beauvais ; par délivrance d'une copie sur support papier dans les conditions définies à l'art. R.311-11 du Code des relations entre le public et l'administration ; - par courrier électronique et sans frais. Les demandes sont à formuler auprès du Conseil départemental de l'Oise. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier CS 81114, 80011 Amiens Cedex 01 - tél : 03.22.33.61.70 - télécopieur : 03.22.33.61.71 - courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr - adresse internet : <http://amiens.tribunal-administratif.fr>. Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier CS 81114, 80011 Amiens Cedex 01 - tél: 03.22.33.61.70 - télécopieur : 03.22.33.61.71 - courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr - adresse internet : <http://amiens.tribunal-administratif.fr>. Peuvent être formés devant la juridiction visée à la rubrique ci-dessus : un référé pré-contractuel jusqu'à la signature du contrat conformément à l'article L551.1 et suivants du code de justice administrative (CJA). - un référé contractuel à compter de la signature de l'accord-cadre et dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution conformément à l'article L551-13 et suivants du CJA. - un recours en contestation de la validité de l'accord-cadre, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 "Tarn et Garonne" dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Prix : 70 points

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique : 25 points

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement durable

Description : Développement durable : 5 points

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Pour attribuer chaque lot de l'accord-cadre au candidat dont l'offre sera économiquement la plus avantageuse, les offres sont appréciées en fonction des critères pondérés suivants : 1. Prix sur 70 points, 2. Valeur technique sur 25 points, 3. Développement durable sur 5 points.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Peuvent être formés devant la juridiction visée à la rubrique ci-dessous : un référé pré-contractuel jusqu'à la signature du contrat conformément à l'article L551.1 et suivants du code de justice administrative (CJA). - un référé contractuel à compter de la signature de l'accord-cadre et dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution conformément à l'article L551-13 et suivants du CJA. - un recours en contestation de la validité de l'accord-cadre, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 "Tarn et Garonne" dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Amiens

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Conseil Général de l'Oise

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Conseil Général de l'Oise

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif d'Amiens

Organisation qui signe le marché : Conseil Général de l'Oise

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 1,272,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 800,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : GUEUDET ALLIANCE OISE SASU

Offre :

Identifiant de l'offre : GUEUDET ALLIANCE OISE SASU

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur du résultat : 13,001 Euro

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025-250533-007

Date de conclusion du marché : 11/02/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Conseil Général de l'Oise

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 320,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : XPR DISTRIBUTION SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : XPR DISTRIBUTION SAS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur du résultat : 4,911 Euro

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025-250533-008

Date de conclusion du marché : 11/02/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Conseil Général de l'Oise

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 80,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SARL AMR AUTO

Offre :

Identifiant de l'offre : SARL AMR AUTO

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur du résultat : 1,913 Euro

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025-250533-009

Date de conclusion du marché : 11/02/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Conseil Général de l'Oise

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 40,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SARL AMR AUTO

Offre :

Identifiant de l'offre : SARL AMR AUTO

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

Valeur du résultat : 3,029 Euro

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025-250533-010

Date de conclusion du marché : 11/02/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Conseil Général de l'Oise

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 32,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SARL AMR AUTO

Offre :

Identifiant de l'offre : SARL AMR AUTO

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0005

Valeur du résultat : 2,243 Euro

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025-250533-011

Date de conclusion du marché : 11/02/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Conseil Général de l'Oise

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Conseil Général de l'Oise

Numéro d'enregistrement : 22600001600403

Adresse postale : Bâtiment A Hervé Carlier 36 avenue Salvador Allende Village Mykonos

Ville : BEAUVAIS

Code postal : 60000

Subdivision pays (NUTS) : Oise (FRE22)

Pays : France

Adresse électronique : ld-commandepublique-sao@oise.fr

Téléphone : +33 344066092

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr/perso/cg60/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://www.oise.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr/perso/cg60/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif d'Amiens

Numéro d'enregistrement : 17800005500016

Adresse postale : 14 rue Lemerchier CS81114

Ville : AMIENS CEDEX 01

Code postal : 80011

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-amiens@juradm.fr

Téléphone : +33 322336170

Télécopieur : +33 322336171

Adresse internet : <http://amiens.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : GUEUDET ALLIANCE OISE SASU

Numéro d'enregistrement : 30946926000140

Adresse postale : Route d'Amiens

Ville : BEAUVAIS

Code postal : 60000

Subdivision pays (NUTS) : Oise (FRE22)

Pays : France

Adresse électronique : rchavanne@gueudet.fr

Téléphone : +33 344060660

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0005

Nom officiel : XPR DISTRIBUTION SAS

Numéro d'enregistrement : 48242658200037

Adresse postale : ZA de Haute Picardie Allée de Bruxelles

Ville : ESTREES DENIECOURT

Code postal : 80200

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Adresse électronique : xprdistribution@simaholding.com

Téléphone : +33 322981370

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

8.1 ORG-0006

Nom officiel : SARL AMR AUTO

Numéro d'enregistrement : 51281366800021

Adresse postale : 5 rue de Pentemont ZA de l'Avelon

Ville : BEAUVAIS

Code postal : 60000

Subdivision pays (NUTS) : Oise (FRE22)

Pays : France

Adresse électronique : amrauto@live.fr

Téléphone : +33 344227203

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0003, LOT-0004, LOT-0005

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 09a4c249-5454-421e-8e11-0fda3a096580 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 13/02/2025 à 09:51

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/02/2025